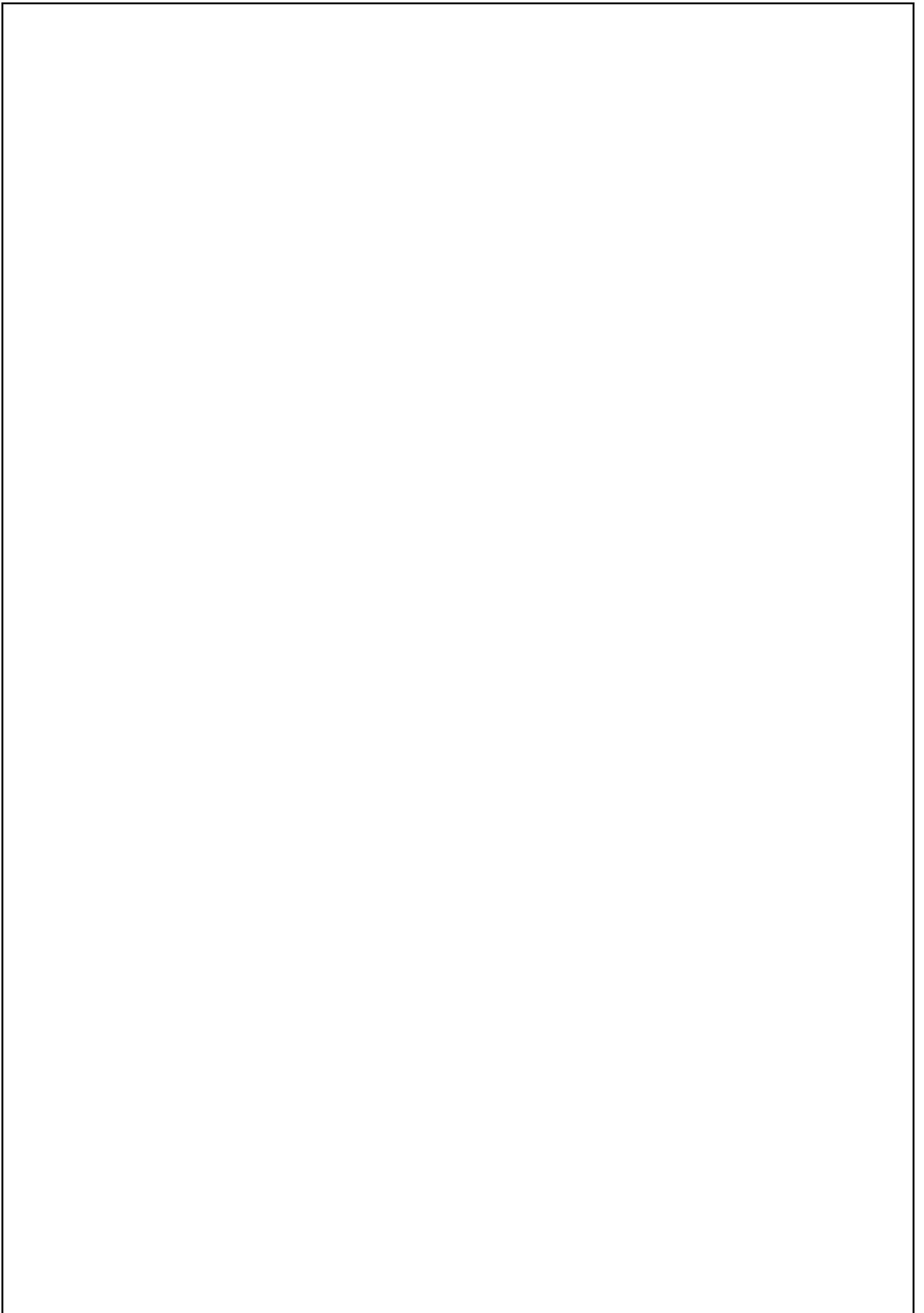




# Rapport annuel 2020





## SOMMAIRE

1. ACTIVITES ET RESULTATS .....	3
1.1. SOTETEL EN BREF .....	4
1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020 .....	4
1.3. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES .....	6
RESEAUX D'ACCES & BACKBONE .....	6
RESEAUX MOBILES .....	7
SERVICES CONVERGENTS .....	7
EXPORT .....	7
1.4. EVOLUTION DE LA SOCIETE .....	8
1.5. INDICATEURS FINANCIERS .....	8
1.6. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE .....	9
1.7. LES RESSOURCES HUMAINES .....	10
1.8. PERSPECTIVES 2021 .....	12
2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES .....	13
2.1. PARTICIPATIONS .....	14
2.2. ACTIONNARIAT .....	14
2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE .....	14
2.4. AFFECTATION DES RESULTATS .....	15
2.5. SOTETEL EN BOURSE .....	16
3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020 .....	17
BILAN .....	18
ETAT DE RESULTAT .....	20
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE .....	21
NOTES AUX ETATS FINANCIERS .....	22
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION .....	35
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS .....	36
4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	37
5. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE .....	46
6. PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO .....	46

## **1. ACTIVITES ET RESULTATS**

## 1.1. SOTETEL EN BREF

SOTETEL, acteur régional de référence pour le conseil, l'ingénierie et l'implémentation des infrastructures numériques, de télécommunications et d'énergie, offrant des services professionnels de qualité centrés sur les besoins et la satisfaction clients, opérateurs, équipementiers et entreprises.

SOTETEL a joué un rôle prépondérant dans le déploiement de l'infrastructure de télécommunications en Tunisie, en prenant part à tous les grands projets réalisés pour le compte de l'Etat puis de l'opérateur national. Elle est également le partenaire privilégié des principaux équipementiers internationaux opérant en Tunisie.

Les activités de SOTETEL couvrent 3 domaines d'activité :

- Les Réseaux d'Accès et Backbones
- Les Réseaux Mobiles
- Les Services Convergeants.

## 1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

L'exercice 2020 a été marqué par :

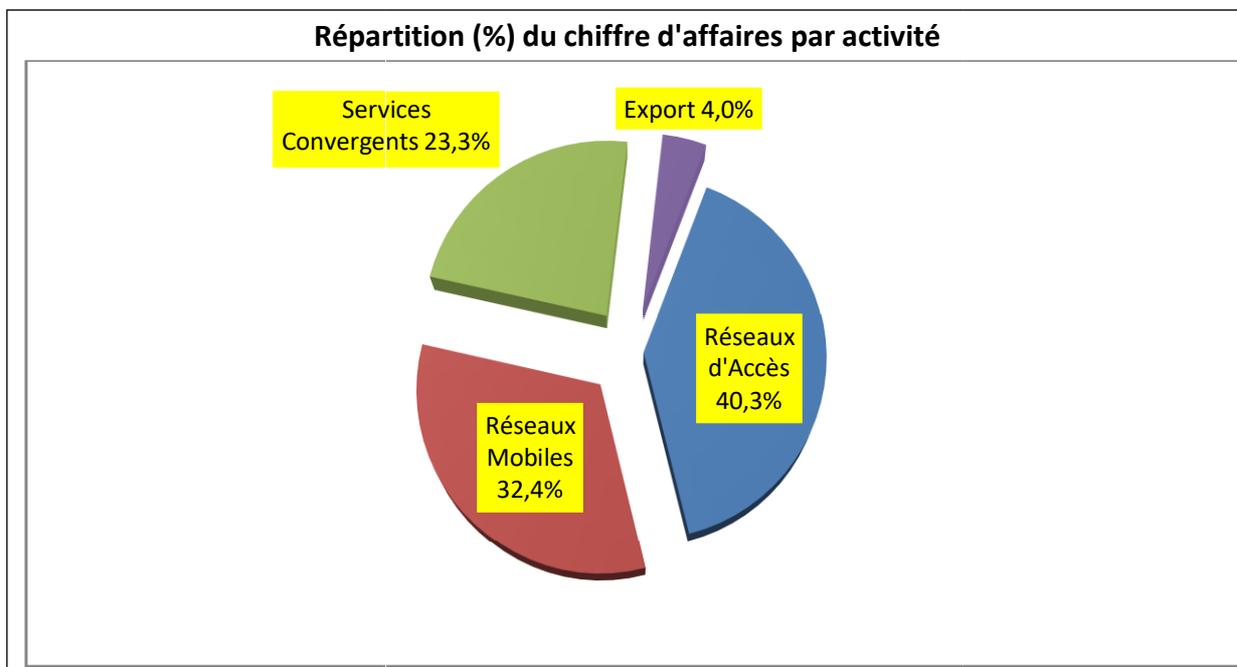
- Un ralentissement de l'activité locale et à l'export, lié aux conséquences de la pandémie Covid-19 :
  - L'instauration des mesures de confinement sanitaire général imposé du 15 Mars 2020 au 04 Mai 2020 (date de début du dé-confinement partiel)
  - L'arrêt provisoire des activités, sauf les équipes qui assuraient la maintenance des réseaux
  - Des difficultés d'approvisionnement, notamment pour la fourniture importée destinée aux projets (câbles en fibres optiques et accessoires de raccordement) ;
  - Le ralentissement du rythme des commandes et le report de certaines opérations par nos clients ;
  - Un quasi-arrêt de l'activité de certains de nos partenaires et fournisseurs ;
  - Des contraintes de déplacement des équipes de production entre les régions et à l'international
- Dans ce contexte, marqué par la crise sanitaire, l'engagement de l'entreprise s'est porté en premier lieu sur :
  - La protection de l'ensemble de ses collaborateurs ;
  - L'appui aux clients et partenaires en répondant aux différentes sollicitations pour la maintenance ou l'extension des réseaux et équipements.
- Malgré une conjoncture très difficile, le management de Sotetel a entrepris des actions pour renforcer la résilience de l'entreprise face aux conséquences de la crise sanitaire :
  - L'achèvement d'un plan social portant sur la réduction de 15% de l'effectif (56 agents permanents)

- La cession de la participation de Sotetel dans le capital d'ESPRIT, pour 11,850 Millions de DT, soit la réalisation d'une plus-value de 11,720 Millions de DT
- Le développement de l'activité en France, matérialisé par :
  - le démarrage de notre succursale Sotetel France suite à la signature d'un contrat de partenariat avec SOGETREL ;
  - la réalisation d'un premier projet pilote et la confirmation pour d'autres commandes d'envergure
  - les démarches, engagées, pour le référencement auprès des opérateurs Telco
  - la sollicitation de nos ressources techniques, par les principaux équipementiers, pour contribuer au déploiement du réseau 5G en France.
- Le maintien de la certification ISO 9001:2015 ;
- La poursuite du plan de transformation digitale de l'entreprise :
  - La généralisation de l'utilisation de la plateforme de gestion de projets (EPPM), reste à compléter par l'intégration avec les autres outils de notre SI ;
  - L'acquisition d'une plateforme GISCloud
- La décision de mettre à jour notre plan stratégique et BP sur la période 2021-23 ;
- Le sponsoring d'un Hackathon organisé par Tunisian Smart Cities sous le thème "Transformation Digitale au service du développement" ;
- Le lancement d'une campagne de formation de techniciens en fibre optique.



### 1.3. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES

L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 32 012 KDT dont 96% en rapport avec l'activité locale et 4% à l'Export :



#### RESEAUX D'ACCES & BACKBONE

L'activité Réseaux d'Accès & Backbone a réalisé un chiffre d'affaires de 12 887 KDT en 2020 contre 18 683 KDT en 2019 soit une baisse de 31%, en rapport avec un ralentissement des commandes dans un contexte de crise sanitaire. Les principales réalisations ont porté sur :

- L'appui et l'assistance à nos clients et partenaires en répondant aux différentes sollicitations pour la maintenance ou l'extension des réseaux et équipements durant la période de confinement ;
- Le déploiement des solutions FTTX ;
- Les travaux de génie civil, la fourniture et la pose des câbles en fibres optiques ;
- La maintenance du réseau national de transmission par fibre optique ;
- La mise à niveau des répartiteurs, le swap des équipements MSAN et le raccordement des abonnés ;
- Le déploiement d'infrastructure en fibre optique pour le compte de Tunisie Autoroutes ;
- La fourniture de l'infrastructure en fibre optique au profit de la SNCFT ;
- Les déviations des réseaux en rapport avec les projets d'infrastructure routière du Ministère de l'Equipement ;
- Le déploiement de l'infrastructure génie civil de télécommunications, pour le compte de grandes entreprises privées de travaux publics et VRD.

## RESEAUX MOBILES

L'activité Réseaux Mobiles a réalisé un chiffre d'affaires de 10 362 KDT en 2020 contre 10 100 KDT en 2019, soit une hausse de 2,6%. Les principales réalisations ont porté sur :

- Le support apporté aux équipes de l'opérateur national pour maintenir le réseau dans les meilleures conditions de fonctionnement en période de confinement ;
- Le redéploiement des sites du réseau aérien pour le compte de l'opérateur national ;
- L'entretien et la réparation des sites du réseau aérien ;
- Le déploiement des équipements au profit d'Ericsson ;
- Le projet génie civil des pylônes ;
- L'installation et la mise en service des équipements IPMSAN pour le compte des équipementiers Huawei et Nokia.

## SERVICES CONVERGENTS

L'activité Services Convergents a réalisé un chiffre d'affaires de 7 447 KDT en 2020 contre 12 722 KDT en 2019 soit une baisse de 41,5% liée aux conséquences de la crise sanitaire (report/annulation de commandes). L'année 2020 a été marquée principalement par les réalisations suivantes :

- La fourniture, l'installation, la maintenance et la mise en œuvre des équipements de routage, de switching et des solutions de communications unifiées pour divers clients ;
- La maintenance du réseau Metro Ethernet ;
- La fourniture des équipements terminaux CPE ;
- Installation et la maintenance du Réseau National Intégré de l'Administration RNIA ;
- La maintenance des installations auprès des clients établis dans les zones d'intervention de nos Pôles régionaux (Sousse, Sfax et Médenine) :
  - Etablissements publics (Ministères, Hôpitaux, Banques, Universités, Poste,...)
  - Etablissements privés (PME, Banques, Assurances, Cliniques, Hôtels,...)
- Les Projets Smart City : Géolocalisation et Wifi Outdoor.

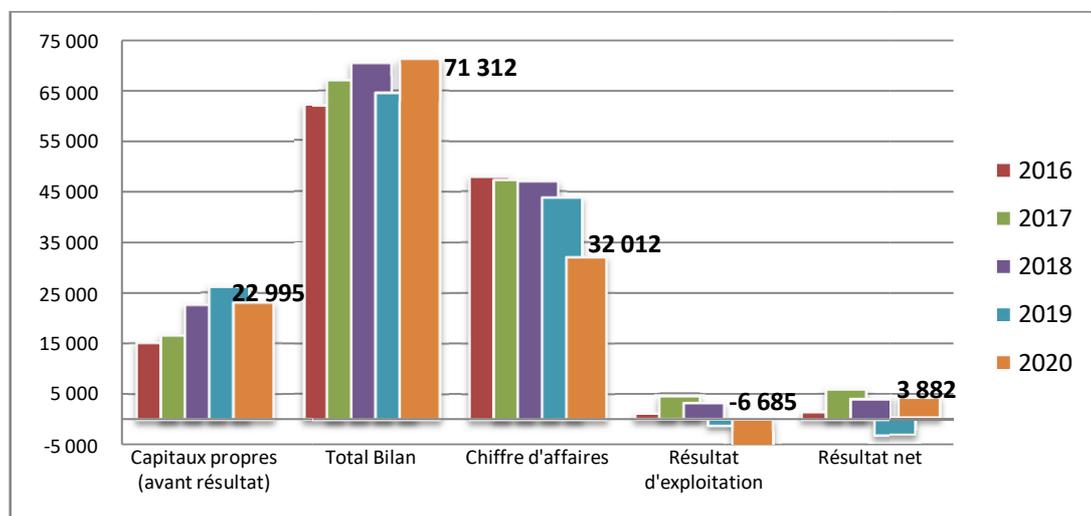
## EXPORT

- Le chiffre d'affaires réalisé à l'export est de 1 286 KDT en 2020 contre 2 300 KDT en 2019 soit une baisse de 44%. L'année 2020 a été marquée principalement par :
- Le ralentissement de l'activité à Malte, impacté par les conséquences de la pandémie Covid-19 et la baisse des commandes comparée à 2019 ;
- Le démarrage, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020, de notre succursale Sotetel France :
  - la réalisation d'un premier projet pilote et la confirmation pour d'autres commandes d'envergure
  - les démarches, engagées, pour le référencement auprès des opérateurs Telco
  - la sollicitation de nos ressources techniques, par les principaux équipementiers, pour contribuer au déploiement du réseau 5G en France.
- Sotetel Algérie : opportunités réelles, non concrétisées impactées par la fermeture des frontières et l'impossibilité des déplacements de/vers l'Algérie.

## 1.4. EVOLUTION DE LA SOCIETE

Les chiffres clés qui ont marqué l'évolution de la société sont résumés dans le tableau suivant (en KDT) :

Année	2016	2017	2018	2019	2020
Capitaux propres (avant résultat)	15 067	16 516	22 525	26 119	22 995
Total Bilan	62 070	67 064	70 514	64 565	71 312
Chiffre d'affaires	47 894	47 253	47 036	43 805	32 012
Résultat d'exploitation	1 114	4 472	3 110	-1 312	-6 685
<b>Résultat net</b>	<b>1 449</b>	<b>6 008</b>	<b>4 046</b>	<b>-3 119</b>	<b>3 882</b>



## 1.5. INDICATEURS FINANCIERS

- REVENUS : des revenus de 32 710 KDT en baisse de 32,2% par rapport à 2019 ;
- RESULTAT : Un résultat net d'impôt de 3 882 KDT en 2020 contre un déficit de 3 119 KDT en 2019 ;
- CHARGES D'EXPLOITATION : Les charges d'exploitation ont atteint 39 395 KDT en 2020 contre 46 643 KDT en 2019, enregistrant ainsi une baisse de 15,5%. Les charges d'exploitation sont détaillées comme suit :
  - Les achats consommés ont passé de 23 850 en 2019 à 15 202 KDT en 2020 soit une baisse de 36,3% ;
  - Les Charges du Personnel ont passé de 14 321 KDT en 2019 à 15 310 en 2020 enregistrant une hausse de 6,89 % ;
  - Les dotations aux amortissements et aux provisions ont passé de 3 261 KDT en 2019 à 4 676 KDT en 2020 soit une hausse de 43,4% ;
  - Les autres charges d'exploitation passent de 5 210 KDT en 2019 à 4 208 KDT en 2020 enregistrant une baisse de 19,2%.

- CHARGES FINANCIERES : Les charges financières ont atteint 1 521 KDT en 2020 contre 2 198 KDT en 2019, enregistrant une baisse de 30,8% ;
- AUTRES GAINS : Les autres gains ont atteint 283 KDT en 2020 contre 381 KDT en 2019 ;
- LE BILAN : Le total du bilan arrêté au 31/12/2020 a enregistré une hausse par rapport à 2019 de 6 747 KDT passant de 64 565 KDT en 2019 à 71 312 KDT ;
- LES POSTES DE L'ACTIF :
  - Les immobilisations corporelles nettes ont atteint 8 144 KDT en 2020 contre 8 858 KDT en 2019 ;
  - Les immobilisations financières nettes ont atteint 371 KDT en 2020 contre 707 KDT en 2019 ;
  - Les valeurs d'exploitation nettes ont atteint 3 855 KDT en 2020 contre 4 167 KDT en 2019 ;
  - Le compte clients net a enregistré une baisse de 5 765 KDT, passant de 35 838 KDT en 2019 à 30 073 KDT en 2020.
- LES POSTES DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :
  - Les capitaux propres avant affectation des résultats en 2020 ont atteint 22 995 KDT contre 26 119 KDT en 2019 ;
  - Le résultat de l'exercice 2020 est de 3 882 KDT contre un déficit de 3 119 KDT en 2019 ;
  - Les passifs non courants ont passé de 2 414 KDT en 2019 à 2 976 KDT en 2020 ;
  - Les passifs courants ont passé de 39 151 KDT en 2019 à 41 458 KDT en 2020.

## 1.6. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Courant 2020, les travaux d'audit interne ont porté sur :

- Le suivi des recommandations du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit et du commissaire aux comptes, en matière de respect des règles de contrôle interne ;
- L'audit des procédures conformément au plan annuel d'audit ;
- Des missions d'audit interne à la demande de la Direction Générale.

### **Recommandations émises :**

- Revue et amélioration des manuels de procédures et d'organisation ;
- Revue et amélioration du processus comptable ;
- Mise à niveau et intégration du système d'information.

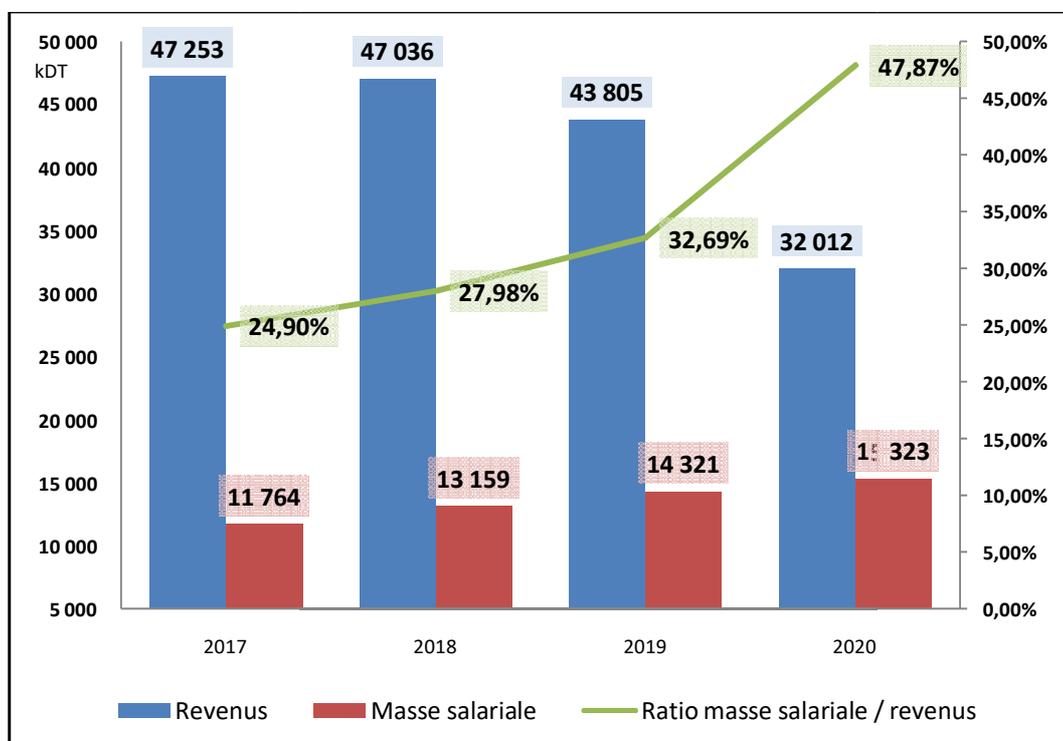
Par ailleurs, un cabinet de renommée internationale, a été mandaté pour l'élaboration d'un manuel de procédures et d'une cartographie des risques, mission démarrée fin 2020 et qui s'achèvera en 2021.

## 1.7. LES RESSOURCES HUMAINES

### A- EFFECTIF :

Désignation	2017	2018	2019	2020	2020 vs 2019
Chiffre d'affaires kDT	47 253	47 036	43 805	32 012	-26,9%
Masse salariale kDT	11 764	13 159	14 321	15 310	+6,9%
Effectif début	358	411	409	429	+4,9%
Effectif fin	411	409	429	425	-0,9%
Effectif moyen	385	410	419	427	+1,9%
Salaire annuel moyen par agent kDT	31	32	34	36	+5,5%
CA annuel moyen par agent kDT	123	115	105	75	-28,6%
Ratio masse salariale / CA	<b>24,90%</b>	<b>27,98%</b>	<b>32,69%</b>	<b>47,82%</b>	<b>+46,3%</b>

L'effectif au 31/12/2020 est de 369 agents après la mise en application du plan social avec le départ volontaire de 56 agents permanents. Le ratio de masse salariale vs chiffre d'affaires passe de 32,69% en 2019 à 47,87% en 2020, impacté essentiellement par la baisse des revenus et la hausse de la masse salariale.



## **B- FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES**

Les efforts engagés en 2020 pour développer les compétences et la valeur professionnelle de chaque employé à SOTETEL, ont été marqués par la réalisation des actions de formations certifiantes axées sur :

- Les réseaux de connectivité en FO et Cu ;
- Les techniques de switching et de routage ;
- La gestion de projets ;
- Le travail en hauteur (sur pylônes) ;
- La santé et la sécurité au travail ;

A cet effet, 104 agents ont suivi des actions de formation durant l'année 2020 totalisant 724 H/J (représentant un taux d'accès de 28% de l'effectif total) et ce pour un montant de 89 293 Dinars.

Par ailleurs, il est prévu l'aménagement d'un Centre de Compétence de 370 m<sup>2</sup>, composé de 5 salles de formation, ce Centre interviendra sur 3 volets :

- L'organisation de sessions de formations techniques en rapport avec les projets en cours et à venir
- La réalisation des actions de formation client dans le cadre des projets retenus
- La formation et le développement des compétences techniques du personnel de l'entreprise.

## 1.8. PERSPECTIVES 2021

Le plan stratégique, mis à jour, suite aux conséquences de la pandémie Covid-19, vise principalement à :

- Développer le business à l'Export vers des activités à forte valeur ajoutée ;
- Réactiver la succursale de Sotetel en Libye ;
- Consolider l'activité locale ;
- Développer les partenariats stratégiques ;
- Mettre en place un système d'évaluation des performances ;
- Améliorer la performance commerciale ;
- Mettre en place un Centre de Compétence (centre de profit) ;
- Optimiser la Gestion des Projets ;
- Se différencier vs compétition en se dotant d'outils de transformation digitale.

Les actions prévues en 2021 vont permettre d'une part, de surmonter les conséquences de la crise sanitaire, et d'autre part de saisir les nouvelles opportunités qui se présentent (en rapport avec la digitalisation, besoins en connectivité...)

Ainsi, le budget 2021 prévoit une croissance des revenus de 46% vs 2020 et de 7% vs 2019.

.

## **2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES**

## 2.1. PARTICIPATIONS

DESIGNATIONS	Participations	%	Dépréciations	V. Nettes 31-12-20	V. Nettes 31-12-19
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
ATI	89 900	9	-	89 900	89 900
S.R.S <sup>(*)</sup>	150 000	50	150 000	-	-
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3	-	253 421	253 421
ESPRIT	-		-	-	130 000
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA Sotetel Algérie	383 064	49	383 064	-	229 838
<b>Total</b>	<b>877 464</b>		<b>533 064</b>	<b>344 400</b>	<b>704 238</b>

(\*) La société « S.R.S » est en cours de liquidation.

## 2.2. ACTIONNARIAT

Le capital de SOTETEL s'élève à 23 184 000 dinars répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital
Tunisie Télécom	1 622 880	35,00 %
El Atheer Funds	346 500	7,47 %
Divers porteurs (-5%)	2 667 420	57,53 %
<b>Total</b>	<b>4 636 800</b>	<b>100%</b>

## 2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE

### • COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom & Prénom	Durée du mandat	Fonction exercée	Société
Tunisie Télécom (représentée par Mr. Samir Saïed)	2020-2021-2022		Tunisie Telecom
Mr. Samir Saïed	2020-2021-2022	Président Directeur Général	Tunisie Telecom
Mr. Lassaad Ben Dhiab	2019-2020-2021	Directeur Central	Tunisie Telecom
Mr. Okba Moussa	2019-2020-2021	Directeur Central	Tunisie Telecom
Mr. Mohamed Mallassi	2020-2021-2022	Administrateur indépendant	

- Le Directeur Général : Mr. Habib Bouattay ;
- Le Commissaire aux comptes (désigné lors de l'AGO du 05 juillet 2019) : Groupement Cabinet 4A (Auditing, Advisory, Assistance & Accounting) et Bakertilly Consulting & Financial Firm.

## **REGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire, la durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.
- La désignation des Membres du Conseil d'Administration prend effet à partir de l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du Conseil.
- Les administrateurs désignés par l'élection sont rééligibles.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut à tout moment révoquer les Membres du Conseil d'Administration.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer un salarié de la société comme Membre du Conseil d'Administration à condition que son contrat de travail soit antérieur de cinq années à sa nomination et correspond à un emploi effectif.
- Le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire en cas de vacance d'un poste suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité physique.
- Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.
- Lorsque le nombre des Membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

(Extraits des articles 19 et 20 du statut de SOTETEL)

### **2.4. AFFECTATION DES RESULTATS**

Sur les bénéfices nets, il est prélevé dans l'ordre suivant :

- 1- Les reports déficitaires
- 2- 5% au moins pour constituer les réserves légales obligatoires et ce jusqu'à hauteur de 10% du capital social ;
- 3- Les sommes que le Conseil d'Administration jugera utiles à la constitution d'un fonds de prévoyance destiné à faire face aux dépenses de construction et installations nouvelles ;
- 4- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré non amorti, sans que si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années suivantes ;
- 5- La somme que le Conseil juge utile pour servir le fonds d'intéressement du personnel de SOTETEL ;

Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, a le droit de décider le prélèvement, sur la proportion revenant aux actionnaires dans le solde des bénéfices des sommes qu'elle juge convenables de fixer, soit pour être reportées à

nouveau sur l'exercice suivant, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être portées à des fonds de réserves extraordinaires.

Ce fonds peut être notamment affecté suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit au rachat et à l'annulation d'actions de la société, soit encore à l'amortissement de ces actions qui ne peut se faire que par le remboursement à chaque actionnaire d'une fraction égale. Les actions amorties sont remplacées par les actions de jouissance qui, sauf le droit au premier dividende de 6% et au remboursement du capital, confèrent au propriétaire tous les droits attachés aux actions non amorties.

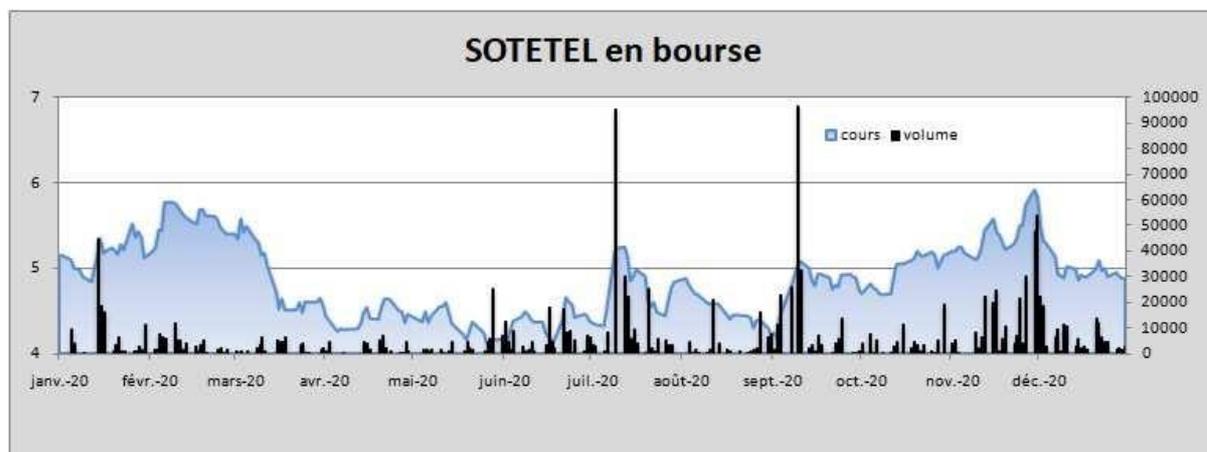
Le paiement des dividendes se fait aux périodes fixées par le Conseil d'Administration.

(Extraits de l'article 43 du statut de SOTETEL)

## 2.5. SOTETEL EN BOURSE

DESIGNATION	2020	2019	2020 vs 2019
Cours ouverture (DT)	5	5,82	-14%
Cours clôture (DT)	4,88	5,15	-5%
Cours + haut (DT)	6,07	7,69	-21%
Cours +bas (DT)	4	4,59	-13%
Titres traités	1 567 545	3 053 982	-49%
Capitaux traités (KDT)	7 855	19 411	-60%
Capitalisation au 31/12 (MDT)	22,6	23,8	-5%

Evolution du cours de l'action et des titres traités en 2020



Le cours d'ouverture de l'action Sotetel a enregistré en 2020 une baisse de 14%. De même pour le cours de clôture, avec une baisse de 5%.

Le cours le plus haut, atteint le 1<sup>er</sup> Décembre 2020, est de 6<sup>d</sup>,070 et le plus bas, le 28 Mai 2020, à 4<sup>d</sup>,000.

1 567 545 actions Sotetel ont été échangées en 2020 pour des capitaux traités de l'ordre de 7 855MDT.

### **3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020**

## BILAN

arrêté au 31 Décembre 2020  
(exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>8 816 121</b>	<b>9 627 285</b>
Immobilisations incorporelles		1 249 977	1 006 986
Moins : amortissements		-949 530	-944 716
		<b>300 447</b>	<b>62 270</b>
Immobilisations corporelles	A-1	28 723 185	28 273 792
Moins : amortissements		-20 578 713	-19 416 165
		<b>8 144 472</b>	<b>8 857 627</b>
Immobilisations financières	A-2	904 266	1 010 614
Moins : provisions		-533 064	-303 226
		<b>371 203</b>	<b>707 389</b>
Autres actifs non courants	A-3	2 613 864	715 450
Moins : provisions		-703 862	-688 070
		<b>1 910 002</b>	<b>27 380</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>10 726 124</b>	<b>9 654 666</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		4 910 742	4 850 440
Moins : provisions		-1 055 428	-683 516
	A-4	<b>3 855 314</b>	<b>4 166 924</b>
Clients & comptes rattachés		38 568 209	43 359 937
Moins : provisions		-8 495 076	-7 522 294
	A-5	<b>30 073 133</b>	<b>35 837 643</b>
Autres actifs courants		10 169 791	10 969 777
Moins : provisions		-604 342	-205 919
	A-6	<b>9 565 449</b>	<b>10 763 858</b>
Placements et autres actifs financiers		43 924	59 433
Moins : provisions		0	0
	A-7	<b>43 924</b>	<b>59 433</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	17 047 612	4 082 326
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<b>60 585 432</b>	<b>54 910 184</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>71 311 555</b>	<b>64 564 850</b>

## BILAN

arrêté au 31 Décembre 2020  
(exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 996 871	1 996 871
Autres capitaux propres		932 584	932 551
Résultats reportés		-3 118 302	5 614
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</b>		<b>22 995 153</b>	<b>26 119 036</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	P-2	<b>3 882 012</b>	<b>-3 119 116</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>26 877 165</b>	<b>22 999 919</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	P-3-1	2 272 415	1 951 744
Provisions	P-3-2	704 019	461 935
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>2 976 434</b>	<b>2 413 679</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	18 967 879	22 660 049
Autres passifs courants	P-5	16 677 859	14 421 072
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	5 812 218	2 070 131
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<b>41 457 956</b>	<b>39 151 252</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>44 434 391</b>	<b>41 564 931</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>71 311 555</b>	<b>64 564 850</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
Arrêté au 31 Décembre 2020  
(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	R-1		
Ventes, travaux & services	R-1-1	32 011 670	43 805 130
Autres produits d'exploitation		698 750	1 525 686
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>32 710 420</b>	<b>45 330 816</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	R-2		
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	15 201 503	23 850 414
Charges de personnel	R-2-2	15 309 702	14 321 355
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	4 676 489	3 261 201
Autres charges d'exploitation	R-2-4	4 207 717	5 209 594
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>39 395 412</b>	<b>46 642 564</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	R-3	<b>-6 684 992</b>	<b>-1 311 747</b>
Charges financières nettes	R-3-1	-1 521 302	-2 197 521
Produits des placements	R-3-2	11 917 594	130 000
Autres gains ordinaires	R-3-3	282 665	380 776
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-36 263	-20 182
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>3 957 702</b>	<b>-3 018 674</b>
Impôt sur les bénéfices	R-4	-75 690	-100 442
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>3 882 012</b>	<b>-3 119 116</b>
<b>Résultats après modifications comptables</b>		<b>3 882 012</b>	<b>-3 119 116</b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2020	31/12/2019
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>45 037 573</b>	<b>60 799 647</b>
Clients	42 858 614	59 348 935
Produits divers ordinaires	2 178 959	1 450 712
<b>Décaissements</b>	<b>45 501 232</b>	<b>52 877 989</b>
Fournisseurs	26 868 947	34 050 406
Personnel	12 133 858	11 434 080
Etat et collectivités publiques	4 890 840	5 130 757
Autres décaissements	1 607 587	2 262 746
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>	<b>-463 659</b>	<b>7 921 658</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>280 823</b>	<b>346 000</b>
Cessions d'Immobilisations	280 823	346 000
<b>Décaissements</b>	<b>1 001 262</b>	<b>490 411</b>
Acquisition immobilisations incorporelles	242 991	
Acquisition immobilisations corporelles	758 271	490 411
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-720 439</b>	<b>-144 411</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
<b>Encaissements</b>	<b>15 130 157</b>	<b>2 742 237</b>
Emprunts bancaires	3 315 000	2 742 237
Avances à régulariser	15 157	0
Produit Financiers	11 800 000	0
<b>Décaissements</b>	<b>4 236 537</b>	<b>8 185 049</b>
Emprunts et Leasing	2 543 308	5 358 145
Dividendes et Jetons de présence	7 000	530 480
Avances à régulariser	29 903	12 935
Charges Financières	1 656 326	2 283 489
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>10 893 620</b>	<b>-5 442 812</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>9 709 522</b>	<b>2 334 435</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>4 082 326</b>	<b>1 747 891</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>13 791 848</b>	<b>4 082 326</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2020

### 1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

#### 1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23 184 000 Dinars divisé en 4 636 800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998. L'objet social de la SOTETEL consiste à réaliser :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.
- La formation professionnelle et la distribution commerciale.
- Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

#### 1.2 Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 25%.

### 2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

#### 2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

#### 2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

### 2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

### 2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

### 2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

### 2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

## NOTES RELATIVES AU BILAN

### A-1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2020 la somme de 8 144 472DT contre 8 857 627 DT au 31/12/2019. La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. BRUTE	AMORTISSEMENTS	V.N 31-12-20	V.N 31-12-19
- Terrains	1 420 010	-	1 420 010	1 420 010
- Constructions	8 373 411	-3 739 869	4 633 542	4 580 981
- Mat & Outillages	10 798 638	-10 069 512	729 126	765 485
- Mat de Transport	5 303 339	-4 270 586	1 032 753	1 715 057
- Autres Immobilisations	2 827 788	-2 498 746	329 042	376 094
<b>Total</b>	<b>28 723 185</b>	<b>-20 578 713</b>	<b>8 144 472</b>	<b>8 857 627</b>

### A-2 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de 371 203 DT au 31/12/2020 contre 707 389 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. BRUTE	DEPRECIATIONS	V.N 31-12-20	V.N 31-12-19
- Actions libérées	877 464	533 064	344 400	704 238
- Dépôts et cautionnements	26 802	-	26 802	3 150
<b>Total</b>	<b>904 266</b>	<b>533 064</b>	<b>371 203</b>	<b>707 389</b>

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	PARTICIPATIONS	%	DEPRECIATIONS	V.N 31-12-20	V.N 31-12-19
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
ATI	89 900	9	-	89 900	89 900
S.R.S <sup>(*)</sup>	150 000	50	150 000	-	-
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3	-	253 421	253 421
ESPRIT	-		-	-	130 000
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA Sotetel Algérie	383 064	49	383 064	-	229 838
<b>Total</b>	<b>877 464</b>		<b>533 064</b>	<b>344 400</b>	<b>704 238</b>

(\*) La « S.R.S » est en cours de liquidation

### A-3 Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2020 la somme de 1 910 002 DT contre 27 380 DT au 31/12/2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
Charges reportées (indemnités de départ volontaire à la retraite 2020)	2 823 651	412 404
Moins résorptions	-941 217	-412 404
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologique)	731 430	715 450
Moins résorptions	-703 862	-688 070
<b>Totaux</b>	<b>1 910 002</b>	<b>27 380</b>

### A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2020 un montant net de 3 855 314 DT contre 4 166 924 DT au 31/12/2019.

DESIGNATIONS	31/12/2020		V.N	V.N
	V. Brute	Dépréciations	31-12-20	31-12-19
Matières premières	4 412 489	-829 587	3 582 902	3 905 018
Matières consommables	100 284		100 284	105 285
Fournitures	30 805		30 805	28 970
Pièces de rechanges	367 164	-225 841	141 323	127 651
<b>Totaux</b>	<b>4 910 742</b>	<b>-1 055 428</b>	<b>3 855 314</b>	<b>4 166 924</b>

### A-5 Clients & Comptes Rattachés

Les créances commerciales nettes de provisions s'élèvent au 31/12/2020 à 30 073 133 DT contre 35 837 643 DT au 31/12/2019. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Créances facturées	20 555 394	20 849 588
- Créances retenues de garantie	6 449 622	6 696 357
- Créances à facturer	11 563 192	15 813 992
<b>Totaux des créances avant provisions</b>	<b>38 568 209</b>	<b>43 359 937</b>
Provisions pour créances douteuses	-8 495 076	-7 522 294
<b>Totaux des créances après provisions</b>	<b>30 073 133</b>	<b>35 837 643</b>

### A-6 Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2020 un solde de 9 565 449 DT contre 10 763 858 DT au 31/12/2019. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Fournisseur Av&Acomptes versés/commande	215 421	-
- Personnel, avances et acomptes	274 730	210 994
- Organismes représentant le personnel	73 238	78 800
-TFP à récupérer	154 217	256 437
- Débiteurs divers	864 427	557 141
- Crédit d'impôts	8 411 367	9 130 077
- Avances/acompte	-	51 078
- Charges constatées d'avance	107 391	605 050
- Compte d'attente actif	69 000	80 200
- Moins provisions	-604 342	-205 919
<b>Totaux</b>	<b>9 565 449</b>	<b>10 763 858</b>

#### A-7 Placements et Autres Actifs Financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2020 un solde débiteur de 43 924 DT contre 59 433 DT au 31/12/2019. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Placements (Actions Sicav)	10 840	10 807
- Régie d'avances et d'accréditifs	33 084	48 627
<b>Totaux</b>	<b>43 924</b>	<b>59 433</b>

#### A-8 Liquidités et Equivalents de Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2020 un solde débiteur de 17 047 612 DT contre 4 082 326 DT au 31/12/2019. L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	3/12/2019
- Banques	16 970 727	4 007 462
- CCP	76 112	71 687
- Caisses (fonds de caisse agence Lybie)	773	3 177
<b>Totaux</b>	<b>17 047 612</b>	<b>4 082 326</b>

## P-1 Capitaux Propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de 22 995 153 DT au 31/12/2020 contre 26 119 036 DT au 31/12/2019.

DESIGNATIONS	30/12/2020	31/12/2019
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	1 996 871	1 996 871
- Prime d'émission	784 974	784 974
- Autres capitaux propres	147 610	147 577
- Résultats reportés	-3 118 302	5 614
<b>Totaux</b>	<b>22 995 153</b>	<b>26 119 036</b>

### P-1-1 Capital Social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

☐ Capital social (en DT)	23 184 000
☐ Nombre d'actions	4 636 800
☐ Valeur nominale de l'action (en DT)	5
☐ Nombre d'actionnaires	1 371
<b>Actionnaires</b>	
☐ Tunisie Télécom	35,00%
☐ Al Atheer Com	7,47%
☐ Divers porteurs (capital flottant)	57,53%

### P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat au 31/12/2020 net d'impôts est bénéficiaire de 3 882 012 DT contre un déficit de 3 119 116 DT au 31/12/2019.

### P-3-1 Emprunts

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2020 la somme de 2 272 415 DT contre 1 951 744 DT au 31/12/2019.

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Emprunt BT (plan départ volontaire à la retraite)	-	490 907
- Emprunt BT (COVID-19)	1 630 775	-
- Emprunt leasing BT	331 210	461 870

- Emprunt leasing Attijari Bank	273 224	961 761
- Dépôts et cautionnements reçue	37 206	37 206
<b>Totaux</b>	<b>2 272 415</b>	<b>1 951 744</b>

### P-3-2 Provisions

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2020 la somme de 704 019 DT contre 461 935 DT au 31/12/2019. Il se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Provisions pour risque fiscal	-	-
- Provisions risque fiscal Agence Lybie	150 000	150 000
- Provisions affaires contentieuses	81 804	48 320
- Provision pénalité de retard marché SNCFT	263 615	263 615
- Provision pénalité de retard 5% marché SNCFT	208 600	
<b>Totaux</b>	<b>704 019</b>	<b>461 935</b>

### P-4 Fournisseurs & Comptes Rattachés

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2020 un solde de 18 967 879 DT contre 22 660 049 DT au 31/12/2019. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	9 980 834	9 542 046
- Fournisseurs "effets à payer"	7 057 357	9 493 499
- Fournisseurs "factures à établir"	1 929 688	3 624 504
<b>Totaux</b>	<b>18 967 879</b>	<b>22 660 049</b>

### P-5 Autres Passifs Courants

Ce poste présente un solde de 16 691 020 DT au 31/12/2020 contre 14 421 072 DT au 31/12/2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
<b>Clients créditeurs :</b>	<b>992 598</b>	<b>947 363</b>
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	724 289	679 054
<b>- Personnel et comptes rattachés</b>	<b>2 558 463</b>	<b>2 557 502</b>
<b>- Etat et collectivités publiques</b>	<b>393 738</b>	<b>397 683</b>
Retenues à la source à reverser	323 012	325 763

Autres impôts et taxes à payer	70 726	71 920
<b>- Etat, taxes / chiffre d'affaires</b>	<b>6 559 221</b>	<b>4 676 297</b>
<b>- Crédoiteurs divers</b>	<b>5 391 429</b>	<b>5 112 317</b>
<b>- Dividendes et jetons de présence</b>	<b>782 410</b>	<b>729 910</b>
<b>Totaux</b>	<b>16 677 859</b>	<b>14 421 072</b>

#### P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers

Ce poste présente un solde de 5 812 218 DT au 31/12/2020 contre 2 070 131 DT au 31/12/2019. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Concours bancaires	<b>3 255 764</b>	-
- Echéances à – d'un an	<b>2 556 454</b>	<b>2 070 131</b>
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	670 808	723 293
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	130 837	365 019
Echéances à moins d'un an (départ volontaire)	490 909	981 818
Echéances à moins d'un an (BT) covid-19	1 263 900	0
<b>Totaux</b>	<b>5 812 218</b>	<b>2 070 131</b>

#### P-7 Engagements Hors Bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2020 est de 19 494 371 DT. Le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Cautions provisoires	186 300	152 950
- Cautions définitives	13 175 213	12 924 747
- Cautions d'avances	994 076	994 076
- Cautions de garantie	5 091 823	2 478 922
- Cautions Douanières	46 960	46 960
<b>Total</b>	<b>19 494 371</b>	<b>16 597 654</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

### R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2020 un solde de 32 710 420 DT contre 45 330 816 DT au 31/12/2019 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Ventes, travaux & services locaux	30 725 433	41 504 734
- Ventes, travaux & services à l'export	1 286 237	2 300 396
- Autres produits d'exploitation	698 750	1 525 686
<b>Totaux</b>	<b>32 710 420</b>	<b>45 330 816</b>

### R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2020	31/12/2019	Variation
- RESEAUX D'ACCES	12 887 148	18 682 704	-5 795 556
- CORE & WIRELESS	10 361 785	10 100 290	261 495
- SERVICES CONVERGENTS	7 447 358	12 721 740	-5 274 382
- EXPORT	1 286 237	2 300 396	-1 014 159
- FORMATION	29 142		29 142
<b>Totaux</b>	<b>32 011 670</b>	<b>43 805 130</b>	<b>-11 793 460</b>

### R-2 Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de 39 395 412 DT au 31/12/2020 contre 46 642 564 DT au 31/12/2019, sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Achats consommés	15 201 503	23 850 414
- Charges de personnel	15 309 702	14 321 355
- Dotations aux amortissements et aux provisions	4 676 489	3 261 201
- Autres charges d'exploitation	4 207 717	5 209 594
<b>Totaux</b>	<b>39 395 412</b>	<b>46 642 564</b>

### R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés

Ce poste présente un solde de 15 201 503 DT au 31/12/2020 contre 23 850 414 DT au 31/12/2019. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Achats consommés	8 078 100	15 438 121
- Achats de carburants et lubrifiants	767 646	858 456
- Charges de la sous-traitance	6 355 757	7 553 837
<b>Totaux</b>	<b>15 201 503</b>	<b>23 850 414</b>

### R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2020 un montant de 15 309 702 DT contre 14 321 355 DT au 31/12/2019. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Salaires, compléments, indemnités & primes	12 583 407	11 961 549
- Charges sociales légales	2 726 295	2 359 806
<b>Total</b>	<b>15 309 702</b>	<b>14 321 355</b>

### R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 4 676 489 DT contre 3 261 201 DT au 31/12/2019. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 438 327	1 381 821
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	15 792	15 663
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	972 782	805 681
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	0	0
- Dotations aux résorptions des charges reportées	941 217	412 405
- Dotations aux provisions affaires contentieux	81 804	47 920
- Dotations aux provisions pour risque (pénalité de retard SNCFT)	208 600	263 615
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs	398 423	180 871

courants		
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	229 838	153 226
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	389 706	-
<b>Total</b>	<b>4 676 489</b>	<b>3 261 201</b>

### R-2-4 Autres Charges d'Exploitation

Ce poste présente un solde de 4 207 717 DT au 31/12/2020 contre un montant de 5 209 594 DT au 31/12/2019 et qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
- Loyers	182 074	121 901
- Primes d'assurances	345 578	336 247
- Communications et publicités	157 398	253 547
- Déplacement du personnel	48 285	149 545
- Formations du personnel	89 293	82 566
- Honoraires	112 166	215 962
- Location main d'œuvre	227 289	291 733
- Maintenance smart	1 236 809	1 224 439
- Etudes et expertises (pylônes GSM)	80 716	169 347
- Missions, réceptions, restauration	228 547	474 496
- Autres	180 219	69 770
- Entretien et réparations	400 762	451 195
- Dons et subventions au personnel	262 285	248 087
- Impôt, taxes et versements assimilés	587 338	1 058 592
- Charges diverses	68 958	62 166
<b>Totaux</b>	<b>4 207 717</b>	<b>5 209 594</b>

### R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 6 684 992 DT au 31/12/2020 contre un déficit de 1 311 747 DT au 31/12/2019.

### **R-3-1 Charges Financières Nettes**

Le montant des charges financières nettes arrêté au 31/12/2020 est de 1 521 302 DT contre 2 197 521 DT au 31/12/2019.

### **R-3-2 Produits des placements**

Le solde de ce poste s'élève à 11 917 594 DT au 31/12/2020 contre 130 000 DT au 31/12/2019. L'augmentation de ce poste est générée par la cession de la participation de Sotetel dans le capital d'ESPRIT, pour 11 850 000 DT (Montant brut).

### **R-3-3 Autres Gains Ordinaires**

Le solde de ce poste est de 282 665 DT au 31/12/2020 contre 380 776 DT au 31/12/2019.

### **R-3-4 Autres Pertes Ordinaires**

Le solde de ce poste est de 36 263 DT au 31/12/2020 contre 20 182 DT au 31/12/2019.

### **R-4 Impôt sur le Résultat**

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

<b>DESIGNATIONS</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
- Résultat comptable avant impôt	3 957 702	-3 018 674
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA local brut)	-75 690	-100 442
<b>Résultat Net</b>	<b>3 882 012</b>	<b>-3 119 116</b>

## NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2020 est positive de 9 709 522 DT contre une variation positive de 2 334 435 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-518 407	7 921 658
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-720 439	-144 411
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	10 948 368	-5 442 812
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>9 709 522</b>	<b>2 334 435</b>

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 31 Décembre 2020 (exprimé en Dinars Tunisiens)

PRODUITS	31/12/2020	31/12/2019	CHARGES	31/12/2020	31/12/2019	SOLDES	31/12/2020	31/12/2019
Ventes travaux & services	32 011 670	43 805 130	Coût de production	15 201 503	23 850 414	Marge sur Coût Matières	16 810 167	19 954 716
Marge sur Coût Matières	16 810 167	19 954 716	Autres charges externes	3 620 379	4 151 001	Valeur ajoutée brute	13 189 788	15 803 715
Valeur ajoutée brute	13 189 788	15 803 715	Impôts et taxes	587 339	1 058 592			
			Charges de personnel	15 309 702	14 321 355	Excédent brut d'exploitation	-2 707 253	423 768
Excédent brut d'exploitation	-2 707 253	423 768	Autres charges ordinaires	36 263	20 182			
Autres produits ordinaires	698 750	1 525 686	Charges financières	1 521 302	2 197 521			
Produits financiers	11 917 594	130 000	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 676 489	3 261 201			
Autres Gains ordinaires	282 665	380 776	Impôt sur les sociétés	75 690	100 442			
						<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>3 882 012</b>	<b>-3 119 116</b>
Effet positif des modifications comptables								
<b>Totaux</b>	<b>10 191 756</b>	<b>2 460 230</b>	<b>Totaux</b>	<b>6 309 744</b>	<b>5 579 346</b>			

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS  
AU 31/12/2020**

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUC TIONS	MAT.DE CHANT. ET OUTIL.	MAT.DE TRANSP.	M.M.B.	MAT. INFORMA.	AAI	LOGICIELS	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2020	1 420 010	8 108 473	10 361 811	5 585 391	920 286	1 447 327	376 304	355 303	592 160	59 522	54 190	29 280 777
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2020		264 938	437 858	19 553	11 602	25 835		123 946		119 045		1 002 777
CESSIONS EN 2020			-1 031	-301 605		-7 756						-310 392
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2020	1 420 010	8 373 411	10 798 638	5 303 339	931 888	1 465 406	376 304	479 249	592 160	178 567	54 190	29 973 162
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2020		3 527 493	9 596 326	3 870 334	830 998	1 214 710	376 304	355 303	589 412			20 360 880
AMORTISSEMENTS ANTERIEUR A 2020		460	4 370	29 192	105	2 137						36 264
DOTATIONS 2020		211 916	469 847	672 664	12 524	66 560		3 622	1 192			1 438 325
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2020			-1 031	-301 605		-4 593						-307 229
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2020		3 739 869	10 069 512	4 270 585	843 627	1 278 815	376 304	358 925	590 605			21 528 242
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2020	1 420 010	4 633 542	729 126	1 032 754	88 261	186 591	0	120 324	1 555	178 567	54 190	8 444 920

## **4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**



Auditing – Advisory – Assistance – Accounting

Membre de l'OECT  
Résidence Meriem, Ariana, Bureau B15  
Tel: 71 711 793 Fax: 71 711 773  
Email :contact@cabinet4a.com



**Consulting & Financial Firm**

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
29, Avenue de l'indépendance 2080 - Tunis  
e- mail : contact@bakertilly.tn

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020**

**Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)**

### **I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 05 juillet 2019, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A)», arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 71 311 555 dinars, un bénéfice de 3 882 012 dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de 13 791 848 dinars.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL (S.A)» au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Paragraphe d'observation**

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 1- La SOTETEL a engagé courant l'année 2019 un projet de migration de la Plateforme Oracle E-Business Suite vers une nouvelle plateforme. Cette opération a fait l'objet d'un audit informatique ayant relevé des insuffisances relatives essentiellement à la documentation de la démarche de reprise adoptée et aux travaux de certification dynamique de la migration. En effet, l'assurance du bon déroulement du projet de migration est faible en raison de l'absence de traçabilité et de manque de documentation sur ce projet.

Ainsi, et au vu des instances de la migration, l'impact de ce projet sur les soldes d'ouverture et les opérations effectuées courant l'année 2019 avant la migration, ne peut être estimé de façon fiable.

- 2- Certaines procédures de comptabilisation se basent sur des informations envoyées par la direction technique et gérées en extra système Oracle. Cette démarche concerne essentiellement les comptes d'engagements et de régularisation de fin de période.

En absence de gestion de plusieurs attributs permettant le lettrage automatique, cette situation a alourdi la tâche de suivi et de justification de ces comptes.

Au 31/12/2020, plusieurs comptes, à l'instar des comptes « fournisseurs factures non parvenues » et des comptes « charge de sous-traitance », demeurent non justifiés. L'impact éventuel des travaux de justification et de fiabilisation de ces comptes, ne peut être déterminé à la date d'émission de notre rapport.

## **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

## **II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 17 Juin 2021

#### **P/ Le Groupement**

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

**Wadi TRABELSI**



Auditing – Advisory – Assistance – Accounting

Membre de l'OECT  
Résidence Meriem, Ariana, Bureau B15  
Tel: 71 711 793 Fax: 71 711 773  
Email :contact@cabinet4a.com



Consulting & Financial Firm

Société d'expertise comptable inscrite au tableau  
de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie  
29, Avenue de l'indépendance 2080 - Tunis  
e- mail : contact@bakertilly.tn

---

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

### Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2020, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

### **I. Conventions et opérations nouvellement réalisées**

Votre Conseil d'Administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## **II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

### **1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »**

- Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :
  - Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m<sup>2</sup>. Le loyer annuel de l'exercice 2020 s'est élevé à 32 162 DT en hors taxes.
  - Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2020 s'est élevé à 166 720 DT en hors taxes.
  - Une surface d'une superficie de 40 m<sup>2</sup> d'un immeuble sise à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2020 s'est élevé à 11 635 DT en hors taxes.
  - Une superficie de 30 m<sup>2</sup> de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2020 s'est élevé à 8 667 DT en hors taxes.

### **2. Conventions avec la société « ATI »**

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" au 31/12/2020 pour un montant de 817 483 DT, dont 368 203 DT constatée au niveau du compte "factures à établir".

### **3. Conventions avec la société « SRS »**

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2020 à concurrence de 7 002 DT.

## **III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration en date du 19/03/2018 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
  - Une rémunération fixe nette mensuelle de 9 000 Dinars servie sur 12 mois par décision du conseil d'administration réunit en date du 02/05/2019.
  - Une rémunération variable calculée en fonction des réalisations par rapport aux objectifs, comme suit :
    - 20% des rémunérations brutes annuelles suite à la réalisation de l'objectif budgétisé.
    - 10% des rémunérations brutes annuelles sur la base des objectifs qualitatifs (programme ODV, plan stratégique, vente de la participation de la SOTETEL dans Esprit.)(Décidé par le Conseil tenu le 11/12/2020). Le conseil d'administration du 08/06/2021 a décidé une prime de 25 779 Dinars.
  - Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
    - Une Voiture de fonction.
    - L'équivalent de 500 litres de carburant par mois.
    - Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
    - Frais de téléphone mobile contre présentation de factures.
    - Assurance groupe.

- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire. Les jetons de présences décidés au titre de l'exercice 2020 lors de l'AGO du 15 Juillet 2020 totalisent un montant brut total de 52 500 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit décidée par l'AGO du 15 Juillet 2020 totalisent un montant annuel brut de 15 000 Dinars.

Les obligations et engagements de la SOTETEL envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit :

	Directeur Général		DGA(*)		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme	257 590	-	48 688	-	52 500	-
Avantage postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>257 590</b>	<b>-</b>	<b>48 688</b>	<b>-</b>	<b>52 500</b>	<b>-</b>

(\*) Salaires et solde de tous comptes suite départ au 31/03/2021.

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 17 Juin 2021

#### **P/ Le Groupement**

- *Auditing, Advisory, Assistance & Accounting*
- *Consulting & Financial Firm*

**Wadi TRABELSI**

## **5. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15-07-2021**

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2020 ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2020 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Jetons de présences ;
7. Nomination des Administrateurs ;
8. Pouvoirs.

## **6. PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités d'organisation à distance de sa tenue.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2020, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 26 877 165 DT y compris un résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 3 882 012 DT et un total du bilan de 71 311 555 DT.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les conventions qui y figurent.

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de répartir le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 3 882 012 DT, et ce, comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2020 : 3 882 012 DT

Reliquat des résultats antérieurs reportés : -3 118 302 DT

Total à répartir : 763 710 DT

Réserves légales 5% : 38 186 DT

Reliquat à distribuer : 725 525 DT

Dividendes :  $4\,636\,800 \times 0,100 = 463\,680$  DT

Résultats reportés : 261 845 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution des dividendes à partir du 15 -10-2021.

#### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

#### **HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

-Reconduire les jetons de présence du Conseil d'Administration d'un montant brut Total de 52.500 DT au prorata des présences au titre de 2020.

-Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 15.000 DT, les modalités de répartition sont fixées par le Conseil d'Administration.

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- La nomination en qualité d'Administrateur indépendant de Mr. Sofiane Gaied
- La nomination en qualité d'Administrateurs représentants les actionnaires minoritaires de :
  1. Mr Abdessatar Ben Brahim
  2. Mme Aziza Ben Youssef
  3. Mr Amine Bel Haj Salah
- La nomination en qualité d'Administrateurs personnes physiques, sur proposition de Tunisie Télécom de :
  1. Mme Dorsaf Bejaoui
  2. Mr Sami Guidara

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2021 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.



Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

#### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

2020



#### Adresse

Rue des entrepreneurs,  
Z.I Charguia II, Aéroport,  
B.P 640, 1080 Tunis Cedex

Sotetel Smart Enabler



#### Téléphone & Fax

Tel. : +(216) 71 941 100  
Fax : +(216) 71 940 584



#### Site web

[www.sotetel.tn](http://www.sotetel.tn)